

Le rôle de l'interdit comme support de la Réalité Psychique

Luz Hiram Laguna Morales

Les concepts psychanalytiques, à partir de leur nature même constituée de mots utilisés couramment dans le langage, mais qui dérivent d'approches diverses, ont compliqué la possibilité de compréhension depuis d'autres perspectives.

Le nom même de ce Congrès qui nous réunit aujourd'hui me semble un exemple, puisqu'on pourrait supposer un lien direct entre des concepts comme la violence, la sexualité et l'interdiction de l'inceste, ce qui pourrait peut-être, à première vue, donner lieu à une position morale à ce sujet. Ainsi, mon intérêt pour cette intervention, plutôt que de proposer une nouveauté, comme a été indiqué dans l'appel, vise à proposer un parcours organisé qui permet de reconnaître pourquoi pour la psychanalyse, l'interdiction de l'inceste représente une étape constitutive de la subjectivité humaine, une question de son intérêt et son travail, et comment cela représente le point d'intersection du lien social et de la prise en compte des diverses interactions avec d'autres disciplines.

C'est pourquoi, les concepts que je mettrai en question dans ce travail sont ceux de l'interdiction et de la réalité psychique et pour cela, je voudrais vous inviter à réfléchir, à l'avance, à la façon dont les animaux se comportent dans leur environnement. Nous savons qu'il existe un code interne appelé instinct, qui commande son besoin de survivre, ainsi, à titre d'exemple, le cri d'un singe alerte le troupeau, l'incitant à fuir, et il est clair pour nous de comprendre que celui qui n'a pas répondu à l'alerte, il a peut-être été mangé. Le fait que cela se soit produit chez un ou plusieurs singes du troupeau ne produit pas une charge génétique de singes distraits, mais plutôt ce lien avec leurs instincts qui leur permet de réagir immédiatement au cri d'avertissement.

Cependant, ce n'est pas quelque chose qui arrive avec les humains, puisque, dans ce cas, un événement présente toujours un choix alternatif pour celui qui reçoit le signal, il n'y a pas de lecture unique des événements face à un seul événement.

Cette dissemblance a attiré l'attention de la psychanalyse, posant la question à ce sujet.

Quelles sont les causes qui provoquent cette distance ?

Lacan s'est appuyé sur les travaux de l'anthropologue Claude Lévi-Strauss, qui s'est demandé où finit le naturel et où commence le culturel, avec lesquels il a cherché à rassembler des éléments qui lui permettraient de répondre à cette question.

Pour ce faire, il part de ce que Freud énonce ainsi : « La fille glisse - on devrait dire le long d'une équation symbolique - du pénis à l'enfant, son complexe d'Œdipe culmine dans le désir longtemps retenu de recevoir en cadeau du père un enfant, de mettre au monde un enfant pour lui. » (Freud, 2012, p. 186) ; C'est-à-dire que la mère, en tant que « propriétaire de son enfant », est encline à entretenir avec lui une relation avec laquelle elle se complète, c'est-à-dire que son désir circule autour de son propre enfant. Lacan, à ce propos, souligne qu'en ce sens, « La relation de l'enfant avec elle est une relation d'amour, elle a en effet ce quelque chose qui peut ouvrir la porte à ce qu'on appelle d'habitude "la relation indifférenciée première", mais c'est faute de savoir l'articuler ». Lacan poursuit en soulignant que « c'est dans la relation à la mère que l'enfant éprouve le phallus comme étant le centre du désir de la mère ». (Lacan, 2015, p. 226-229) . Cette situation indifférenciée, angoissante pour l'enfant, ouvre la porte à l'apparition d'un besoin de castration de la mère, c'est-à-dire qu'elle reste manquante sans être complète, quelque chose qui la sépare de l'enfant, un « autre » désir qui peut intervenir pour qu'il existe quelque chose de différent, inscrivant ainsi un principe qui deviendra une loi universelle d'interdiction, la prohibition de l'inceste.

Cette loi universelle d'interdiction de l'inceste est la réponse à la question posée sur la dissemblance entre l'obéissance absolue au code instinctive animal, qui n'a pas de choix et donc tyrannique, et l'accès à la dimension symbolique qui est de l'ordre de l'humain. et le

fondement de la réalité psychique, où l'inscription d'une Loi universelle, donc structurante, fonde la subjectivité.

J'avais déjà souligné précédemment que Lacan utilisait les travaux de Lévi-Strauss pour pouvoir clarifier ce que représente dans la subjectivité humaine cette Loi universelle de prohibition de l'inceste.

Pourquoi un interdit universel est-il important et quel rapport entretient-il avec la réalité psychique ?

J'ai précédemment souligné que Lévi-Strauss s'intéressait à étudier où finit le naturel et où commence le culturel, c'est pourquoi je considère qu'il est important de clarifier la différence entre le naturel, qui fait référence à tout ce qui n'inclut aucun objet créé par l'homme, ou aucun effet produit par son intervention, et qui a le caractère d'universel, tandis que le culturel, qui renvoie au contraire, ne peut pas avoir ce caractère. Nous en déduisons que l'instinct est naturel et donc universel, alors que le social ne pourrait pas avoir ce statut universel.

Par ailleurs, interdire signifie empêcher l'utilisation ou l'exécution de quelque chose et pour qu'une interdiction soit universelle, elle doit être établie par une loi. En ce sens, parler d'une loi d'interdiction universelle en ce qui concerne la dimension humaine, dans son interaction sociale, prend la dimension de quelque chose de naturel, qui serait de l'ordre de l'instinct, du code animal que j'ai mentionné.

Quelque chose qui est interdit n'est pas permis, ce qui instaure une opposition universelle dans l'humain, c'est-à-dire que la réalité psychique, comprise comme tout ce qui constitue la subjectivité humaine, est donnée à partir d'une loi universelle, fondée sur une interdiction, c'est-à-dire l'instauration du différent. L'existence du Non ouvre la possibilité qu'il y ait un Oui.

Quand Lévi-Strauss a étudié les liens de parenté, il a identifié que les organisations sociales sont culturelles et enracinées dans le soutien de la procréation et dans un ordre social établi

pour cela, Il a identifié que le fonctionnement social était basé sur des alliances relationnelles, dans lesquelles la consanguinité n'est pas nécessairement présente : « une structure de parenté, aussi simple soit-elle, ne peut jamais être construite à partir de la famille biologique composée du père, de la mère et de leurs enfants, mais implique toujours, donnée dès le début, une relation d'alliance ». (Lévi-Strauss, 1979, p. 82) .

Plus tard, François Héritier a proposé, à partir de ses recherches dans diverses cultures, que les femmes, en tant que corps procréateurs, devaient circuler pour que les sociétés aient les enfants mâles et femelles dont elles avaient besoin. Cela impliquait que diverses formes d'échange étaient faites pour permettre l'accès à des relations procréatrices avec des autres, c'est pourquoi il a donc été établi une loi interdisant la procréation avec l'interne, avec la famille. Ainsi, une forme d'organisation culturelle permet de rendre compte que l'entretien de l'existence des organisations sociales humaines a besoin de la reproduction universelle d'une interdiction pour pouvoir soutenir la structure elle-même. (Héritier, 2007, p. 111 à 173) C'est alors que le familial fait référence à la même chose, à l'Un, à l'unifié, au complet ; à ne pas permettre une circulation qui favorise l'existence de quelque chose de différent. Tout comme nous avons souligné précédemment, ce que proposait Lacan, que l'interdiction faite à la mère de posséder son enfant permet à l'un et à l'autre d'accéder à un autre désir. C'est cette approche des liens entre les humains, qui nous permet d'accéder à la pertinence que l'interdit a pour la réalité psychique, constitutive de la subjectivité humaine, en tant qu'opération de nature logique qui établit des normes, des règles et des principes structurants, et c'est ce que propose la psychanalyse.

Nous ne parlons pas d'un inceste réel - factuel, relatif à l'exercice sexuel entre membres consanguins, mais de la nécessité dans la dimension symbolique, d'inscrire le différent pour la structuration psychique, pour que chaque sujet puisse accéder à la vérité de son désir, à partir du moment où la différence permet la circulation d'alternatives. Cette différence produit

une Loi logique qui articule les diverses possibilités pour que chaque sujet construise son propre monde, sa réalité psychique.

On peut donc conclure que :

1. La loi de prohibition de l'inceste fait référence à une interdiction produite par une opération symbolique qui établit la subjectivité et avec elle la réalité psychique du sujet, c'est-à-dire sa subjectivité.
2. La culture est une production de la subjectivité, de la réalité psychique des sujets.
3. Ce qui sépare le naturel du culturel, ce qui « dénature » l'humain, c'est l'interdiction du même.
4. L'interdit est une Loi Logique car, comme le démontre Lévi-Strauss dans les structures élémentaires de la parenté, il opère de façon inconscient.
5. La loi de prohibition de l'inceste établit dans le sujet le non à la même chose, inscrivant la différence comme un ordinateur logique. Elle structure psychiquement.
6. Si la castration comme le propose Lacan n'existe pas, la prohibition n'est pas établie, la structure psychique est en péril.
7. L'inceste est la condition de la même chose, ce n'est pas quelque chose qui se produit à un moment donné de l'histoire, mais c'est un principe qui permet au Non de faire circuler la différence..
8. L'inscription de la différence est nécessaire pour qu'il soit possible de se soumettre aux systèmes de détermination symbolique qui obéissent à la Loi (Tappan, 2022, pp. 60-65).
9. C'est une Loi Logique, qui permet d'opérer un ensemble de principes structurels qui organisent nos processus de relation et construisent des liens sociaux.
10. En tant que Loi Logique, elle donne lieu à la mise en œuvre de normes, règles et principes, y compris de l'ordre du social, comme les lois juridiques, dans lesquelles l'inceste physique est un délit dans de nombreuses législations autour du monde.

Bibliographie

Lacan, J. (2015). *El seminario de Jacques Lacan: libro 4: la relación de objeto*. Buenos Aires: Paidós.

Lévi-Strauss, C. (1979). *Antropología Estructural*. México: Siglo Veintiuno.

Freud, S. (2012). *Obras Completas. El sepultamiento del Complejo de Edipo*. Buenos Aires: Amorrortu.

Héritier, F. (2007). *Masculino/Femenino II: disolver la jerarquía*. Buenos Aires: Fondo de Cultura Económica .

Tappan, J. (2022). *Principios de la Práctica Psicoanalítica*. México: Casa Alef.